http://www.vttfunclub.fr/spip.php?article2218

la Berce du Caucase

- VTT Pratique -

Date de mise en ligne : mercredi 27 février 2019

Copyright © Vtt Fun Club - Tous droits réservés

ATTENTION DANGER !

FRANCE MONDE

ENVIRONNEMENT Flore

Berce du Caucase, la plante à éviter

C'est une plante qui peut devenir un cauchemar. La berce du Caucase se disémine très vite sur le territoire français. Après avoir colonisé le quart Nord-Est de l'hexagone, elle pourrait se développer vers le Sud-Ouest du pays, selon un rapport de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses). Loin d'être une bonne nouvelle, cette progression se fait au détriment de la faune ordinaire. Et de la santé humaine : sa sève peut provoquer des brûlures de la peau.

• Un souci pour la nature

La Commission européenne a inscrit cette plante sur la liste des espèces

préoccupantes en 2014. La berce du Caucase envahit des milieux perturbés par l'homme (bords de routes, voies ferrées, prairies abandonnées) et les bords de rivières...

Quand elle arrive, les autres espèces ont du mal à se développer.

Sans compter que les peuplements denses de berce du Caucase peuvent entraîner une érosion accrue des berges de rivières. Et que la plante est aussi un hôte de la mouche de la carotte (Psila rosae) et de la pourriture blanche (Sclerotinia sclerotiorum). Donc elle pourrait favoriser la persistance de ces organismes nuisibles dans les agrosystèmes.

• Des risques pour la santé

La berce du Caucase présente aussi un risque sanitaire. Sa sève peut causer des brûlures, du premier, deuxième, voire troisième degré. Celles-ci se manifestent dès 15 minutes après exposition des organes ayant été en contact avec la plante aux rayons ultra violets du soleil. En France, 356 cas dus à la berce ont été documentés dans les centres antipoison entre 2008 et 2015.